



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 18 mai 2026 à 19 h 30**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29 Conseillers présents : 25 (4 procurations)

L'an 2026, le 18 mai à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Claude WEIL a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été mailés le 12 mai 2026.

Etaient présents :

M. Jacky WOLFARTH	M. Frédéric BARTHE	Mme Sandra RISCH
M. Claude WEIL	M. Eric LACHMANN	Mme Mélanie HEITZMANN
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Vanessa GUIDETTI	Mme Isabelle STRAUSS
M. Bruno LEFEBVRE	M. Samuel BERGER	ZANELLI
Mme Ellia FONTAINE	Mme Emmanuelle STUCKI	M. Raphaël GOERGER
M. Jean Jacques KNOPF	M. Bernard GUIDOT	Mme Aurélie VERAGUTH
Mme Mélanie CHITTIER	Mme Bircan STEINMETZ	REMETTER
M. Gaëtan FAES	M. Martin GUNDELACH	Mme Nathalie BABEL
Mme Véronique BRUDER	M. Philippe WETZEL	M. Pascal LACROIX

Membres absents excusés :

M. François LARDINAIS (procuration à M. Jean Jacques KNOPF), Mme Aude BANZET (procuration à Mme Florence SCHWARTZ), Mme Elsa ESTREICHER (procuration à Mme Ellia FONTAINE), M. Willy MARTIN (procuration à Mme Aurélie VERAGUTH REMETTER).

Assistaient en outre : MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

DCM44/05/2026 Ecole de Musique, Danse et Théâtre : tarifs pour l'année 2026 / 2027

Mme Mélanie CHITTIER, Adjointe au Maire expose que dans un souci d'amélioration constante de la qualité de l'enseignement proposé au sein de l'école de musique, de danse et de théâtre, des évolutions sont proposées sur les tarifs de l'année 2026/2027.

- Cours de musique :

En plus du format de cours de 30 minutes en vigueur actuellement, il est proposé d'instaurer des cours de 45 minutes et d'une heure.

Cela permettrait d'offrir un temps d'apprentissage plus adapté aux besoins des élèves, de favoriser une progression plus efficace et approfondie, de s'aligner sur les pratiques pédagogiques actuelles des écoles de musique et de répondre à la demande croissante des familles pour des cours plus complets.



Durée du cours	Benfeld	Hors Benfeld
Tarif actuel : 30 minutes	115 €	150 €
Proposition tarifaire 45 minutes	140 €	180 €
Proposition tarifaire 1 heure	170 €	210 €

Une réduction de 20 € pour le 2^{ème} membre d'une même famille et de 30 € pour le 3^{ème} est appliquée.

- Cours de danse :

Actuellement, le tarif des cours de danse est fixé entre 75 et 100 € par trimestre, quel que soit l'âge ou le niveau des élèves. Ce tarif correspondait à des cours de danse classique de 1h30 par semaine. Actuellement nous proposons des cours de Yoga danse (45 minutes ou 1h15). Afin de rendre l'offre plus accessible, notamment pour les plus jeunes, et adapter les tarifs aux spécificités pédagogiques de chaque tranche d'âge, une révision tarifaire est proposée. Ces évolutions tarifaires ont également pour objectif de maintenir une cohérence avec les pratiques locales et de fidéliser les pratiquants.

Type de cours	Tarif actuel Benfeld	Tarif actuel Hors Benfeld	Nouveau tarif Benfeld	Nouveau tarif Hors Benfeld
Yoga danse Eveil (45 minutes)	75 €	100 €	50 €	60 €
Yoga danse moderne pour les 6-9 ans (1h)	75 €	100 €	60 €	70 €
Type de cours	Tarif actuel Benfeld	Tarif actuel Hors Benfeld	Nouveau tarif Benfeld	Nouveau tarif Hors Benfeld
Yoga danse moderne pour les 11 ans et plus (1h15)	75 €	100 €	60 €	70 €
Yoga danse moderne adultes (1h15)	75 €	100 €	60 €	70 €

Une réduction de 20 € pour le 2^{ème} membre d'une même famille et de 30 € pour le 3^{ème} est appliquée.

Entendu les explications de Mme Mélanie CHITTIER, Adjointe,

le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

- approuve les modifications de tarifs telles que proposées ci-dessus
- et décide de maintenir les autres tarifs en vigueur à savoir :

Rémunération des professeurs de musique (indexation sur l'indice fonction publique) :

- taux horaire : 26,90 € pour les professeurs diplômés d'Etat,
- taux horaire : 18,20 € pour les autres professeurs, majoré comme suit, selon l'ancienneté et la qualification des professeurs :



années de présence	avec agrément	sans agrément
de 0 à 5 ans	0,31 €	0,16 €
de 5 à 10 ans	0,62 €	0,31 €
de 10 à 15 ans	0,93 €	0,47 €
+ de 15 ans	1,45 €	0,72 €

- indemnité kilométrique : 0,32 € (indexé sur le taux des IK de la fonction publique)

Frais d'écolage trimestriels pour l'école de musique :

- ensemble instrumental/vocal seul : 40 € Benfeld / 40 € hors Benfeld
- initiation musicale : 70 € Benfeld / 95 € hors Benfeld
- solfège, formation musicale : 70 € Benfeld / 95 € hors Benfeld

Une réduction de 20 € pour le 2^{ème} membre d'une même famille et de 30 € pour le 3^{ème} est appliquée.

Rémunération des professeurs de danse diplômés d'Etat (indexation sur l'indice fonction publique) :

- taux horaire : 26,90 €
- indemnité kilométrique : 0,32 € (indexé sur le taux des IK de la fonction publique)

Rémunération des professeurs de théâtre (indexation sur l'indice fonction publique) :

- taux horaire : 26,90 €
- indemnité kilométrique 0,32 € (indexé sur le taux des IK de la fonction publique)

Frais d'écolage trimestriels théâtre :

- Cours adultes : 85 € Benfeld / 100 € hors Benfeld
- Cours étudiants : 75 € Benfeld / 85 € hors Benfeld

Une réduction de 20 € pour le 2^{ème} membre d'une même famille et de 30 € pour le 3^{ème} est appliquée.

Adopté à l'unanimité.

M. Pascal LACROIX demande si les frais d'écolage couvrent les coûts de l'école de musique, danse et théâtre. M. le Maire répond que cela couvre la moitié des coûts (sans compter les coûts liés aux locaux).

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

